

Montreuil, le 03 février 2020

Clément POULLET
Secrétaire général de la FNEC FP-FO

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
21 rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur Olivier BROCHET
Directeur de l'Agence pour l'Enseignement
Français à l'Etranger
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Lettre Recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève du 10 février au 21 mars 2020.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider de rejoindre la grève interprofessionnelle, pour revendiquer :

- le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites
- l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des postes supprimés
- l'abandon des réformes en cours dans l'Education nationale et l'Enseignement supérieur et la Recherche
- l'abandon de la fusion des académies et des regroupements de services
- l'augmentation des salaires
- ainsi que toutes les revendications relatives aux conditions de travail.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET
Secrétaire général de la FNEC FP-FO

